



BULLETIN OFFICIEL

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR ET DE LA RECHERCHE

Bulletin officiel n°26 du 26 juin 2012

Sommaire

Organisation générale

Cneser

Convocation

décision du 31-5-2012 (NOR : ESRS1200210S)

Enseignements secondaire et supérieur

Classes préparatoires scientifiques

Programme de français et de philosophie - année 2012-2013

arrêté du 1-6-2012 (NOR : ESRS1200215A)

Classes préparatoires économiques et commerciales

Programme de culture générale en seconde année - année 2012-2013

arrêté du 1-6-2012 (NOR : ESRS1200216A)

Diplômes comptables

Classes préparant au diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) dont le fonctionnement est autorisé pour l'année universitaire 2012-2013

liste du 1-6-2012 (NOR : ESRS1200217K)

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Désignation des représentants de l'administration et du personnel à la CAPN compétente à l'égard des professeurs de l'Ensam

arrêté du 29-5-2012 (NOR : ESRH1200209A)

Nomination

Nomination du directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de La Réunion

arrêté du 30-5-2012 (NOR : ESRS51200208A)

Nomination

Directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'université Claude-Bernard - Lyon I

arrêté du 1-6-2012 (NOR : ESRS1200211A)

Nomination

Directeur de l'école et observatoire des sciences de la Terre de Strasbourg
arrêté du 1-6-2012 (NOR : ESRS1200212A)

Nomination

Directeur de l'école d'ingénieurs Denis-Diderot de l'université Paris 7
arrêté du 5-6-2012 (NOR : ESRS1200218A)

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur adjoint de l'École centrale de Lyon
avis du 7-6-2012 (NOR : ESRS1200213V)

Vacance de fonctions

Directeur de l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois (Enstib-Épinal)
avis du 7-6-2012 (NOR : ESRS1200214V)

Organisation générale

Cneser

Convocation

NOR : ESRS1200210S

décision du 31-5-2012

ESR - Cneser

Par décision du président du Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche statuant en matière disciplinaire, en date du 31 mai 2012, le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche statuant en matière disciplinaire est convoqué au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche le **mercredi 11 et le jeudi 12 juillet 2012 à 9 h.**

Enseignements secondaire et supérieur

Classes préparatoires scientifiques

Programme de français et de philosophie - année 2012-2013

NOR : ESRS1200215A

arrêté du 1-6-2012

ESR - DGESIP

Vu code de l'éducation ; décret n° 94-1015 du 23-11-1994 modifié notamment par décret n° 2007-692 du 3-5-2007, notamment article 11 ; arrêtés du 3-7-1995 modifiés ; arrêtés du 20-6-1996 modifiés ; arrêté du 7-1-1998 modifié par arrêté du 14-6-2004 ; arrêté du 3-5-2005 ; CSE du 22-3-2012 ; Cneser du 19-3-2012

Article 1 - L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires scientifiques durant l'année scolaire 2012-2013 s'appuie notamment sur les thèmes suivants, étudiés à travers les œuvres littéraires et philosophiques précisées ci-après :

Thème 1 : « La justice »

1) *Pensées*, Blaise Pascal. Textes établis par Louis Lafuma.

Liasse II (Vanité : de 13 à 52) - Liasse III (Misère : de 53 à 76) - Liasse V (Raisons des effets : de 80 à 104) - Liasse VI (Grandeur : de 105 à 118) - Liasse VII (Contrariétés : de 125 à 130) - Liasse X (Le Souverain Bien : de 147 à 148) - Liasse XIII (Soumission et usage de la raison : de 170 à 174) - Liasse XV : (199 - Série XXIII : (518, 520, de 525 à 533, 540) - Série XXIV : (597 et 617) - Série XXV (645 et 665).

- Trois discours sur la condition des grands.

2) « Les Choéphores » et « Les Euménides », *L'Orestie*, Eschyle, traduction et présentation de Daniel Loayza, Éditions GF-Flammarion.

3) *Les Raisins de la colère*, John Steinbeck, traduction Marcel Duhamel et Maurice-Edgar Coindreau, Éditions Folio.

Thème 2 : « La Parole »

1) *Phèdre*, Platon, introduction, traduction et notes de Létitia Mouze, Le Livre de poche.

2) *Les Fausses Confidences*, Marivaux.

3) *Romances sans paroles*, Paul Verlaine.

Article 2 - L'enseignement de français et de philosophie dans les classes préparatoires de technologie industrielle pour techniciens supérieurs (ATS) durant l'année scolaire 2012-2013 s'appuie notamment sur le second thème de l'article 1er, à travers les œuvres mentionnées en 1 et 2 de ce thème.

Article 3 - Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 1er juin 2012

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Jean-Louis Mucchielli

Enseignements secondaire et supérieur

Classes préparatoires économiques et commerciales

Programme de culture générale en seconde année - année 2012-2013

NOR : ESRS1200216A

arrêté du 1-6-2012

ESR - DGESIP

Vu code de l'éducation ; décret n° 94-1015 du 23-11-1994, modifié par décret n° 2007-692 du 3-5-2007, notamment article 11 ; arrêtés du 3-7-1995 modifiés ; CSE du 22-3-2012 ; Cneser du 19-3-2012

Article 1 - Durant l'année scolaire 2012-2013, le programme de culture générale des classes préparatoires économiques et commerciales, options scientifique, économique et technologique, porte en seconde année sur l'étude du thème suivant : « Le plaisir ».

Article 2 - Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le 1er juin 2012

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche
et par délégation,

Le directeur général pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle,
Jean-Louis Mucchielli

Enseignements secondaire et supérieur

Diplômes comptables

Classes préparant au diplôme de comptabilité et de gestion (DCG) dont le fonctionnement est autorisé pour l'année universitaire 2012-2013

NOR : ESRS1200217K

liste du 1-6-2012

ESR - DGESIP

Établissements d'enseignement publics

Académie	N° RNE	Ville	Nom	DCG 1	DCG 2	DCG 3
Aix-Marseille	0840004 Y	Avignon	Théodore-Aubanel	1	1	1
	0130051 K	Marseille 5	Marie-Curie	1	1	1
Amiens	0800011 C	Amiens	Édouard-Gand	1	1	1
	0600021 X	Creil	Jules-Uhry	1	1	1
	0020059 D	Soissons	Gérard-de-Nerval	1	1	1
Besançon	0250033 A	Montbéliard	Le-Grand-Chênois	1	1	-
	0250010 A	Besançon	Louis-Pergaud	1	1	1
Bordeaux	0330028 B	Bordeaux	Gustave-Eiffel	1	1	1
	0470003 Y	Agen	Jean-Baptiste-Baudre	1	-	-
Caen	0140017 T	Caen	Jean-Rostand	1	1	1
Clermont-Ferrand	0630020 E	Clermont-Ferrand	Sidoine-Apollinaire	1	1	1
Corse	7200583 W	Bastia	Paul-Vincensini	1	1	1
Créteil	0930834 B	Aulnay-sous-Bois	Voillaume	1	1	1
	0770934 X	Melun	Léonard-de-Vinci	1	1	1
	0940580 V	Cachan	Maximilien-Sorre	1	1	1

	0940119 U	Le Perreux-sur-Marne	Paul-Doumer	1	1	1
Dijon	0710010 A	Chalon-sur-Saône	Mathias	1	1	1
	0210019 G	Dijon	Le-Castel	1	1	1
Grenoble	0740005 D	Annecy	Gabriel-Fauré	1	1	1
	0380029 A	Grenoble	Eaux-Clares	1	1	1
Guadeloupe	9710003 B	Les Abymes	Baimbridge	1	1	1
Lille	0620042 J	Béthune	André-Malraux	1	1	1
	0590258 K	Lille	Gaston-Berger	1	1	1
	0595884 A	Maubeuge	Lurçat	1	1	1
	0623891 T	Saint-Martin-Boulogne	Giroux-Sannier	1	1	1
Limoges	0870019 Y	Limoges	Suzanne-Valadon	1	1	1
Lyon	0690038 S	Lyon 9	La-Martiniere-Duchère	1	1	1
	0420042 T	Saint-Étienne	Honoré-D'Urfé	1	-	-
Martinique	9720004 X	Fort-de-France	Gaillard	1	1	1
Montpellier	0340040 J	Montpellier	Jules-Guesde	1	1	1
	0110023 R	Narbonne	Denis-Diderot	1	1	1
	0300027 S	Nîmes	Ernest-Hemingway	1	1	1
Nancy-Metz	0540041 B	Nancy	Georges-de-la-Tour	1	1	1
	0570057 C	Metz	Robert-Schuman	1	1	1
Nantes	0491966 W	Angers	Henri-Bergson	1	1	1
	0440031 V	Nantes	Vial	1	1	1
	0721493 G	Le Mans	Marguerite-Yourcenar	1	1	1
Nice	0060037 H	Nice	Beau-Site	1	1	1

Orléans-Tours	0450051 L	Orléans	Benjamin-Franklin	1	1	1
	0370039 S	Tours	Paul-Louis-Courier	1	1	1
Paris	0750647 W	Paris 3	Turgot	1	1	1
	0750707 L	Paris 17	École nationale de commerce	2	2	2
Poitiers	0860038 Z	Poitiers	Aliénor-d'Aquitaine	1	1	1
	0170020E	Pons	Émile-Combes	1	1	-
Reims	0511951 U	Chalons-en-Champagne	Jean-Talon	1	1	1
Rennes	0560025 Y	Lorient	Dupuy-de-Lome	1	1	1
	0290013 G	Brest	Jules-Lesven	1	1	1
	0350028 R	Rennes	Brequigny	1	1	1
Réunion	9740787 M	Saint-Louis	Antoine-Roussin	1	1	1
	9741046 U	Saint-Denis	Bellepierre	1	1	1
Rouen	0760096 S	Rouen	Gustave-Flaubert	1	1	1
	0270016 W	Evreux	Aristide-Briand	1	1	
Strasbourg	0680008 P	Colmar	Camille-Sée	1	1	1
	0670086 E	Strasbourg	René-Cassin	1	1	1
Toulouse	0650026 A	Tarbes	Marie-Curie	1	1	1
	0310074 H	Toulouse	Ozenne	1	1	1
Versailles	0950666 H	Argenteuil	Braque	1	1	1
	0910620 E	Corbeil-Essonnes	Doisneau	1	1	1
	0920802 X	Sèvres	J.-P.-Vernant	1	1	1
	0782557 F	Saint-Germain-en-Laye	Jean-Baptiste-Poquelin	1	1	1

Nouvelle-Calédonie	9830557 N	Nouméa	Le-Grand-Nouméa	1	1	1
Polynésie française	9840407 V	Tahiti-Iles-du-Vent	Lycée tertiaire de Pirae	1	1	

Établissements d'enseignement privés sous contrat d'association

Académie	N° RNE	Ville	Nom	DCG 1	DCG 2	DCG 3
Aix-Marseille	0131402 D	Marseille 6	Charles-Péguy	1	1	1
	0132828 D	Marseille 12	La-Cadenelle	1	1	1
Amiens	0801479 Y	Amiens	Saint-Remi	1	1	1
Clermont-Ferrand	0631068 U	Clermont-Ferrand	Godfroy-de-Bouillon	1	1	1
Créteil	0940878 U	Saint-Maur	Teilhard-de-Chardin	1	1	1
	0930960 N	Montreuil	Ort	1	1	1
Dijon	0211090 W	Dijon	Saint-Bénigne	1	1	1
Grenoble	0260074 P	Valence	Montplaisir	1	1	1
	0740092 Y	La-Roche-sur-Foron	Sainte-Famille	1	1	1
Lille	0593005 W	Lille	La-Salle	1	1	1
	0593061 G	Cambrai	La-Sagesse	1	1	1
Lyon	0690564 N	Lyon	Les-Chartreux	1	1	1
Martinique	9720615 L	Fort-de-France	Amep	1	1	1
Nancy-Metz	0570311 D	Metz	De-La-Salle	1	1	1
	0541998 D	Nancy	Charles-de-Foucault	1	1	-
Nantes	0440256 P	Saint-Sébastien-sur-Loire	Saint-Pierre	1	1	1
	0530068 L	Laval	Rue-Haute-Follis	1	1	1

Paris	0754030 Y	Paris 7	Albert-de-Mun	1	1	1
	0754042 L	Paris 13	Rebours	1	1	1
Rennes	0220117 H	Saint-Brieuc	Pôle supérieur lycée	1	1	1
	0290181 P	Brest	Brest-Rive-Droite	1	1	1
	0350795 Z	Rennes	De-La-Salle	1	1	1
Toulouse	0311177 L	Toulouse	Limayrac	1	1	1
Versailles	0783351 U	Versailles	Notre-Dame-de-Grandchamp	1	1	1
	0950759 J	Margency	Notre-Dame-de-Bury	1	1	1

Mouvement du personnel

Conseils, comités et commissions

Désignation des représentants de l'administration et du personnel à la CAPN compétente à l'égard des professeurs de l'Ensam

NOR : ESRH1200209A

arrêté du 29-5-2012

ESR - DGRH A 2-2

Vu loi n° 84-16 du 11-1-1984 ; décret n° 82-451 du 28-5-1982 modifié ; décret du 27-2-2012 ; arrêté du 6-5-1988 modifié ; arrêté du 3-11-2011

Article 1 - Sont désignés au titre des représentants de l'administration à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers :

Représentants titulaires :

- Jean-Pascal Bonhotal, chef du service des personnels enseignants de l'enseignement supérieur et de la recherche ;
- Claudine Mesclon, sous-directrice du pilotage du recrutement et de la gestion des enseignants-chercheurs ;
- Laurent Carraro, directeur général de l'École nationale supérieure d'arts et métiers ;
- Souhil Megherbi, directeur de l'institut universitaire de technologie de Cachan.

Représentants suppléants :

- Madame Dominique Courbon, chef du département de conseil et d'appui aux instances nationales ;
- Pierre-Jean Barre, directeur du centre d'enseignement et de recherche de l'École nationale supérieure d'arts et métiers d'Aix-en-Provence.

Article 2 - Sont désignés au titre des représentants du personnel à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers :

Membres titulaires hors classe :

- Yves Estève, professeur de l'Ensam hors classe à l'institut universitaire de technologie de Marseille ;
- Jacques Ledig, professeur de l'Ensam hors classe à l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg.

Membres suppléants hors classe :

- François Gontier, professeur de l'Ensam hors classe à l'institut universitaire de technologie de Bourges ;
- Monsieur Michel Bocquet, professeur de l'Ensam hors classe à l'École nationale supérieure d'arts et métiers de Paris.

Membres titulaires classe normale :

- Monsieur Michel Moulin, professeur de l'Ensam à l'institut universitaire de technologie de Marseille ;
- Philippe Denier, professeur de l'Ensam à l'institut national des sciences appliquées de Strasbourg.

Membres suppléants classe normale :

- Bénédicte Haÿne-Lecocq, professeur de l'Ensam à l'École nationale supérieure d'arts et métiers de Paris ;
- Patrick Chanot, professeur de l'Ensam à l'École normale supérieure de Cachan.

Article 3 - Les dispositions de l'arrêté du 11 octobre 2006 modifié, portant désignation des représentants de l'administration et du personnel à la commission administrative paritaire nationale compétente à l'égard des professeurs de l'École nationale supérieure d'arts et métiers sont abrogées.

Article 4 - La directrice générale des ressources humaines est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera

publié au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Fait le 29 mai 2012

Pour la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche

et par délégation,

La directrice générale des ressources humaines,

Josette Théophile

Mouvement du personnel

Nomination

Nomination du directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de La Réunion

NOR : ESRS51200208A

arrêté du 30-5-2012

ESR

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 30 mai 2012, il est mis fin aux fonctions d'administrateur provisoire de l'institut universitaire de formation des maîtres de La Réunion, école interne de l'université de La Réunion, exercées par Fabrice Lemaire.

Monsieur Frédéric Tupin, professeur des universités, est nommé en qualité de directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de La Réunion, école interne de l'université de La Réunion, pour une période de cinq ans.

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'université Claude-Bernard - Lyon I

NOR : ESRS1200211A

arrêté du 1-6-2012

ESR - DGESIP A3

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 1er juin 2012, il est mis fin, sur sa demande, aux fonctions de directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'université Claude-Bernard - Lyon I, exercées par Régis Bernard, à compter du 30 juin 2012.

Alain Mougnotte, professeur des universités, est nommé, à compter du 1er juillet 2012, en qualité de directeur de l'institut universitaire de formation des maîtres de l'université Claude-Bernard - Lyon I, pour une période de cinq ans.

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur de l'école et observatoire des sciences de la Terre de Strasbourg

NOR : ESRS1200212A

arrêté du 1-6-2012

ESR - DGESIP A

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 1er juin 2012, Monsieur Frédéric Masson, professeur des universités, est nommé directeur de l'école et observatoire des sciences de la Terre de Strasbourg, pour un mandat de 5 ans, à compter du 1er septembre 2012.

Mouvement du personnel

Nomination

Directeur de l'école d'ingénieurs Denis-Diderot de l'université Paris 7

NOR : ESRS1200218A

arrêté du 5-6-2012

ESR - DGESIP A

Par arrêté de la ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche en date du 5 juin 2012, Giuseppe Leo, professeur des universités, est nommé directeur de l'école d'ingénieurs Denis-Diderot de l'université Paris 7, pour un mandat de 5 ans, à compter du 1er juin 2012.

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur adjoint de l'École centrale de Lyon

NOR : ESRS1200213V

avis du 7-6-2012

ESR - DGESIP A

Les fonctions de directeur adjoint de l'École centrale de Lyon sont déclarées vacantes au 1er juin 2012.

Conformément aux dispositions du décret n° 92-378 du 1er avril 1992 relatif à l'École centrale de Lyon, le directeur adjoint de l'établissement est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du directeur et après avis du conseil d'administration. Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Le directeur adjoint, chargé des partenariats et du fundraising, sera en charge des relations partenariales avec le secteur économique et les institutionnels. Il pourra être amené à représenter le directeur de l'école. Une expérience en entreprise est fortement souhaitée, de préférence avec des responsabilités managériales. La connaissance du milieu de l'enseignement supérieur est bien entendu indispensable.

Les dossiers de candidature, comprenant un curriculum vitae détaillé, devront être adressés dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, au directeur de l'École centrale de Lyon, 36, avenue Guy-de-Collongue 69134 Écully cedex.

Les candidats devront adresser une copie de leur dossier au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, mission des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé, 1, rue Descartes 75231 Paris cedex 05.

Informations générales

Vacance de fonctions

Directeur de l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois (Enstib-Épinal)

NOR : ESRS1200214V

avis du 7-6-2012

ESR - DGESIP A

Les fonctions de directeur de l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois (Enstib-Épinal), école interne de l'université de Lorraine, sont déclarées vacantes au 4 mai 2012.

Conformément aux dispositions de l'article L. 713-9 du code de l'éducation, le directeur est choisi dans l'une des catégories de personnels qui ont vocation à enseigner dans l'école, sans condition de nationalité. Il est nommé par le ministre chargé de l'enseignement supérieur sur proposition du conseil de l'école. Son mandat est de cinq ans renouvelable une fois.

Les dossiers de candidature, comprenant notamment un curriculum vitae, une déclaration d'intention et une lettre de motivation devront parvenir, sous pli recommandé, dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis au Bulletin officiel du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, au président du conseil de l'École nationale supérieure des technologies et industries du bois - Enstib - 27, rue Philippe-Seguin, BP 1041 - 88051 Épinal cedex 9.

Les candidats devront adresser une copie de leur dossier à la présidence de l'université de Lorraine - DAJ - 34, cours Léopold, CS 25233 - 54052 Nancy cedex ainsi qu'au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, direction générale pour l'enseignement supérieur et l'insertion professionnelle, service de la stratégie de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle, mission des écoles supérieures et de l'enseignement supérieur privé, 1, rue Descartes 75231 Paris cedex 05.

Les candidats pourront obtenir toutes informations sur l'école, son environnement et le poste de directeur sur le site <http://www.enstib.fr/> et auprès de :

- Monsieur Paul Siat, président du conseil de l'Enstib (paul.siat@siatbraun.fr) ;
- Monsieur Michel Robert, administrateur provisoire de l'Enstib (michel.Robert@univ-lorraine.fr).